



www.basket44.com

PROCES-VERBAL

BUREAU

du 10 novembre 2011

Présents : Chantal BEAUQUIN – Jacques BALZAC – Dominique BOUDEAU – Philippe BOULANGER – Dimitri BREHERET – Dominique GOBIN – Marie Annick MONNOT – Michaël NOGUE – Yannick OLIVIER – Jacques PHILIPPE – Eric ROUTARD – Pascale SIMON

Invité(s) : Patrick BABONNEAU

Excusé(s) : Mireille COURBOULAY

INTRODUCTION PRESIDENT (Yannick OLIVIER)

Le Président a participé à la réunion de la zone OUEST, accompagné du Secrétaire Général Dominique BOUDEAU, le samedi 5 novembre dernier au siège de la LIGUE. Le débat était animé par Marie Noëlle SERVAGE Secrétaire Générale de la FFBB et Jean Pierre HUNCKLER Vice-Président de la FFBB. Cette session avait pour but de faire le point sur la feuille de route mise en place par la Président de la FFBB. Cette feuille représente la politique générale de la FFBB. Il est à noter une intéressante et exhaustive présentation des avancées des différents projets :

- ✚ Le conflit avec les arbitres de haut niveau est terminé. Une convention est en cours de signature entre ces arbitres et la FFBB, après un entretien individuel. L'organigramme de la hiérarchie arbitrale est repensé.
- ✚ Un travail est mené sur l'arbitrage et la formation.
- ✚ Le logiciel FBI sera entièrement remis à jour. La date de démarrage est planifiée au 1^{er} juillet.
- ✚ Une candidature commune (FRANCE – ALLEMAGNE – CROATIE- ITALIE) est présentée à la FIBA EUROPE, afin d'organiser le championnat d'Europe des Nations masculin en 2015. La décision sera connue le 18 décembre 2011.
- ✚ La mise en œuvre d'une rubrique Juridique sur le site de la FFBB.
- ✚ Un appel d'offre est lancé au sujet de l'assurance, dont le contrat se termine en 2012.

Réunion de la LIGUE, du lundi 7 novembre 2011 : EURO féminin 2013 : CD49 – CD85 et LIGUE, le sujet ne nous concernant pas, le Président ne fait aucun commentaire à ce sujet. Arbitrage : comme la saison dernière avec la RM3, la LIGUE demande aux comités de prendre en charge le 2^{ème} arbitre en RF3 : accord de principe de l'ensemble des COMITES. Le CDAMC du CD44 n'appliquera cette prise en charge que dans la possibilité de recevoir les dérogations, accordées par la LIGUE, dans des délais acceptables. Le droit de retrait des arbitres est jugé abusif, par le CD44. Le CD49 a organisé des état généraux sur la problématique de l'arbitrage : Mise en place de détecteurs à travers l'organisation de plateaux, afin de détecter des arbitres potentiels. A suivre.

Le Président a assisté à une réunion concernant des Employeurs de la convention collective Animation en compagnie de Jacques PHILIPPE 1^{er} Vice-Président. Une grande partie étant consacrée aux centres de loisirs, la question est posée de rester dans cette convention. Jacques PHILIPPE explique en détails circonstanciés l'historique de cette convention (CC Animation), par rapport à la CC du Sport. Il n'apparaît pas fondé aujourd'hui, de renoncer à notre participation à cette convention.

Demande par le club d'ESCOUBLAC du remboursement de l'amendement pour forfait général d'une équipe Senior.
Les membres du bureau ne retiennent pas la requête du club d'ESCOUBLAC : 1 Pour – 1 Abstention – 10 Contre.
L'amende est maintenue.

Suite à l'exclusion d'un joueur du club de BASSE GOULAIN et à l'issue d'une procédure judiciaire de 3 ans de la part des parents, le club est condamné, non sur le fond, mais sur la forme. Il devra rembourser 4000€ de frais de justice. Le Président du club a sollicité une entrevue avec Jean Pierre SIUTAT Président de la FFBB et le juriste de la fédération, dont rien n'est sorti. Le club de BASSE GOULAIN demande un geste de solidarité de la part du COMITE, afin de régler cette somme en tout ou partie.

Le Bureau ne retient pas la requête du club de BASSE GOULAIN, à l'unanimité des membres présents.

Le Président assistera aux 70 ans du club de USJA CARQUEFOU.

Le Président a assisté à la rencontre de NM2 : PORNIC / LUCON le samedi 5 décembre. Il sera présent à la rencontre NM2 : CARQUEFOU / CHATEAU D'OLONNE, samedi prochain 12 novembre.

Une opération du COMITE a lieu dimanche prochain 13 novembre, lors de la rencontre NANTES RB / BASKET LANDES : 250 places.

TIL 2011 : (Yannick OLIVIER)

Une réunion s'est tenue à LA BAULE le jeudi 3 novembre, à laquelle ont participé : les clubs de ST ANDRE DES EAUX – LE POULIGUEN – ESCOUBLAC – GUERANDE, ainsi que Guy COISY, Yannick OLIVIER – Jacques PHILIPPE – Dimitri BREHERET et Marie Annick MONNOT du COMITE.

Chacun a pu s'exprimer sur le déroulement du TIL. La dernière facture encore due est réglée depuis ce soir. Le COMITE a reçu le chèque de 27000€ pour solde de tout compte. Le feuillet du TIL 2011 est définitivement terminé.

TIL 2012 : (Yannick OLIVIER)

L'hébergement est conclu avec le Centre Renouveau et Azureva. Les clubs participants : PORNIC (2 salles) – GUERANDE - LA BAULE – ST ANDRE DES EAUX propose l'aide de bénévoles si besoin. ESCOUBLAC (sous conditions) Engagement du club d'ESCOUBLAC sous conditions :

- * que les finales se déroulent dans leur salle.
- * gestion des rencontres et l'environnement en autonomie complète
- * qu'au moindre problème ils arrêtent tout

Les membres du bureau ne retiennent pas les conditions du club d'ESCOUBLAC : 1 Abstention – 11 Contre.

Malgré cette décision, le Président du COMITE rappelle que la porte reste ouverte au club d'ESCOUBLAC.

CREPS LA BAULE : stage arbitres

Finales : GUERANDE = 1000 places

Salle soirée conviviale : GUERANDE en cours de réservation

Transport : des devis vont être demandés

SITE INTERNET : (Patrick BABONNEAU)

Une présentation de maquette se déroulera en début décembre. Il faudra se décider sur 1 projet.

Puis ensuite il faudra retenir une arborescence.

Patrick nous présente les différentes étapes d'installation du nouveau SITE.

Ce projet devrait aboutir courant 1er trimestre 2012.

TOUR DES COMMISSIONS

TECHNIQUE (Dominique GOBIN)

Le Président de la Commission n'a rien de particulier à signaler concernant sa commission.

JEUNES (Marie Annick MONNOT)

Le principe des 2 fêtes, BABY BASKET NOEL simultanées est lancé. Les 2 sites retenus sont : ST ANDRE DES EAUX et CLISSON. Les 2 Présidents des clubs sus nommés se sont rencontrés afin de préparer cette journée du dimanche 11 décembre 2011.

SPORTIVE (Chantal BEAUQUIN)

Le tirage des 16èmes de finale de la Coupe de Loire Atlantique a eu lieu ce soir en présence de 2 représentants de ST SEBASTIEN.

CDAMC (Michaël NOGUE)

Michaël a constaté qu'un arbitre avait procédé à un retour après désignation le 6 novembre 2011, pour cause de match à jouer. Le problème est que cette même personne a arbitré une rencontre à la même date et à la même heure, dans son club. Ce genre d'attitude est considéré comme une absence.

Un autre dossier : un arbitre a quitté un stage, officiellement pour cause de travail. En vérité il est rentré dans son club, à la demande de son Président pour officier. Un recadrage devient nécessaire et urgent afin d'éviter des débordements.

DISCIPLINE (Philippe BOULANGER)

Un 3^{ème} dossier en instruction.

Un 4^{ème} est ouvert depuis ce soir, suite à l'arrêt de la rencontre par l'arbitre, à la 7^{ème} minute de la 1^{ère} mi-temps. Le motif évoqué est que le public était hostile.

Philippe tient à souligné une constructive participation de la commission lors des stages de LA JOLIVERIE et du POULIGUEN.

QUALIFICATION (Pascale SIMON)

20377 licenciés soit une augmentation de 1,56%. Au classement du taux de pénétration de la FFBB, nous sommes classé 3^{ème}, derrière LA SARTHE et la VENDEE.

FINANCES (Eric ROUTARD)

Toutes les factures des licences sont réglées.

QUESTIONS DIVERSES

Dominique BOUDEAU : SECRETAIRE GENERAL

Le 1^{er} tour du challenge Benjamins (es) se déroulera le 17 décembre dans un club de chaque secteur. Les réunions de secteur ont débuté et déjà nous pouvons constater un absentéisme de plus de la moitié des clubs. C'est regrettable que les clubs n'appréhendent pas assez, le bien fondé de ces réunions. Le Secrétaire Général étudiera auprès des clubs la cause des absentéismes, puis la composition des secteurs et sera peut-être amené à proposer une autre répartition dans certains secteurs.

Dominique GOBIN :

Le club d'ERDRE a reçu un courrier de la commission Sportive lui notifiant qu'en poussin D3, l'équipe s'est vu infliger 2 rencontres perdues par pénalité, pour avoir joué à 4 joueurs, au lieu de 6 comme le stipule le règlement. Il souhaiterait que cet article soit abrogé.

Yannick OLIVIER : PRESIDENT

Yannick nous rappelle que le COMITE fêtera ses 50 ans d'existence, en 2012.

La séance est levée à 23h15

Le Président
Yannick OLIVIER

Le Secrétaire Général
Dominique BOUDEAU